

# BULLETIN D'INSCRIPTION SEMINAIRES 2022-2023

**Covid** : En cas de reprise épidémique, l'Ecole de la Protection de l'Enfance se réserve le droit, soit de maintenir le séminaire en présentiel en exigeant un pass sanitaire, soit de le convertir en séminaire à distance.

À renvoyer sous enveloppe à l'adresse suivante :

L'Action Sociale - (École de la Protection de l'Enfance) : 13 boulevard Saint-Michel - 75005 Paris  
ou par mail : [inscription@ecoleprotectionenfance.com](mailto:inscription@ecoleprotectionenfance.com)

## STAGIAIRE

M.  Mme (SVP écrire très lisiblement, notamment le nom et le mail

Nom : ..... Prénom : .....

Etablissement : .....

Service : .....

Fonction : .....

Téléphone (portable de préférence) : .....

Mail : .....

## RESPONSABLE EN CHARGE DE L'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Cachet, date et signature du responsable de cette inscription (direction, RH, Formation...):

## ADRESSE DE FACTURATION

Organisme à facturer : .....

Service : .....

Adresse : .....

Mail (si différent du responsable formation) : .....

**IMPORTANT** : En dehors des collectivités publiques qui seront facturées "service fait" le règlement de la formation doit être effectué au moment de l'inscription par chèque joint ou par virement. Une facture acquittée sera adressée à l'organisme. En cas de financement de la formation par un OPCO, en raison de délais de paiement souvent longs et de la difficulté à identifier ces paiements quand ils nous parviennent, nous demandons à nos clients de préférer quand c'est possible nous régler directement au moment de l'inscription et de demander, eux, le remboursement à leur OPCO. Tous les documents nécessaires (convention, attestations de présence, facture, ...) vous seront remis en amont et à l'issue de la formation. Par avance merci. AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE CONVENTION DE FORMATION  OU D'UN DEVIS  ?

Précisez votre mode de règlement : chèque ci-joint  / Virement  Date : .....

Si OPCO  Précisez son nom et votre no d'adhérent à cet opco (pour identifier les règlements) : .....

**COLLECTIVITES** : Merci de nous transmettre avec cette inscription ou dans les tous prochains jours, sans relance de notre part, le Bon de commande et les informations de facturation Chorus Pro : Siret, Code service, No d'engagement ou de bon de commande. À défaut l'inscription ne pourra être garantie. Par avance merci.

## SÉMINAIRES CHOISIS

Cochez le ou les séminaires auxquels vous souhaitez vous inscrire. Et indiquez le montant total de l'inscription en vous référant au tarif de chaque séminaire.

- |                                                                                                                                                                  |                                                                                                      |       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 1</b> : Droit et enjeux politiques, sociaux et territoriaux de la protection de l'enfance.                                 | En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 23 et 24 NOVEMBRE 2022 | 420 € |
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 2</b> : Besoins fondamentaux de l'enfant et théorie de l'attachement : le nouveau paradigme de la protection de l'enfance. | En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 14 et 15 DÉCEMBRE 2022 | 420 € |
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 3</b> : L'évaluation en protection de l'enfance.                                                                           | En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 17 et 18 JANVIER 2023  | 420 € |
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 4</b> : Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et méthodes.                                                     | En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 14 et 15 FÉVRIER 2023  | 420 € |
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 5</b> : Parcours en protection de l'enfance : mieux évaluer pour mieux construire.                                         | En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 14 et 15 MARS 2023     | 420 € |
| <input type="checkbox"/> <b>SÉMINAIRE 6</b> : La prise de risques en protection de l'enfance : enjeux et modalités de mise en oeuvre.                            | En présentiel <input type="checkbox"/> En distanciel <input type="checkbox"/> 18 et 19 AVRIL 2023    | 420 € |

NOMBRE DE SÉMINAIRES CHOISIS : .....

MONTANT TOTAL : .....